



TOUR DE VEILLE... i n f o r m a t i o n n e l l e

Vol. 15, n° 9, novembre-décembre 2019

►► Rappel ◀◀

Les informations contenues dans ce bulletin ne représentent aucunement une prise de position ou une opinion de la CNESST.

Elles proviennent d'abonnements du Centre de documentation, de sites Internet et de publications diverses faisant l'objet d'une veille particulière.

Pour vous inscrire à la liste d'envoi du *Tour de veille... informationnelle*, visitez notre site : <https://www.centredoc.cnesst.gouv.qc.ca>.

Si vous avez des questions au sujet du *Tour de veille... informationnelle*, écrivez-nous : documentation@cnesst.gouv.qc.ca

Actualités

► L'Ontario lance le programme Excellence en santé et sécurité

La Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (WSIB) de l'Ontario a lancé le nouveau programme « Excellence en santé et sécurité » afin de faciliter aux entreprises de toutes tailles d'améliorer la santé et la sécurité dans leur lieu de travail. Ce programme s'inscrit dans le cadre de la mise en place d'un nouveau modèle de tarification des taux de prime en 2020 qui vise la réduction des taux de prime en fonction de la performance des entreprises en matière de santé et de sécurité. Il remplace les programmes d'incitatifs financiers existants : Workwell, Safe Communities Incentive Program/Small Business and Safety Groups. Le programme, qui permet aux participants de développer leurs connaissances en santé et sécurité au travail, comporte trente-six sujets axés sur la maîtrise d'un danger ou le développement d'un processus pour lesquels sont indiqués en détail les normes, les équipements et les procédures spécifiques. Ces sujets sont organisés en trois niveaux d'apprentissage : débutant, intermédiaire et avancé. En participant au programme, les entreprises de l'Ontario auront accès, entre autres, au soutien des fournisseurs approuvés par la WSIB, au partage des pratiques exemplaires avec d'autres entreprises et à une réduction des primes (minimum de 1 000 \$ par sujet pour les petites entreprises, jusqu'à concurrence de 75 % de leur prime de la WSIB).

(Workplace Environment Health & Safety Reporter, vol. 25, no 11, November 2019, p. 4770)

En savoir plus

[Communiqué de presse](#)

[Health and Safety Excellence program](#)



► **Cancérogénicité de certains produits chimiques intermédiaires et solvants**

Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a évalué la cancérogénicité de cinq produits chimiques à volume de production élevé: le méthacrylate de glycidyle, le 1-butyl glycidyl éther, le 1-bromo-3-chloropropane, le 4-chlorobenzotrifluorure et le 3-Chloropropene (allyl chloride). Pour tous ces composés, aucune étude chez l'homme n'a fourni de données sur l'absorption, la distribution, le métabolisme, l'excrétion ou les mécanismes de cancérogénicité. Le méthacrylate de glycidyle est principalement utilisé dans la production de polymères époxy et de résines vinyliques et acryliques. Ces polymères sont ensuite utilisés dans les résines de scellement dentaire, les composites et adhésifs, les matériaux composites pour les os, les revêtements en poudre, les lentilles en hydrogel et les matériaux en contact avec les aliments. Ce produit a été classé dans la catégorie 2A « probablement cancérogène pour l'Homme » sur la base de preuves de cancérogénicité suffisantes chez l'animal de laboratoire et de preuves mécanistes solides. Le 1-butyl glycidyl éther, utilisé pour la fabrication de résines époxy, et le 1-bromo-3-chloropropane, utilisé pour la fabrication d'une vaste gamme de produits pharmaceutiques, ainsi que de certains pesticides et d'autres produits chimiques, ont été classés dans la catégorie 2B « peut-être cancérogène pour l'Homme » en se basant sur des preuves suffisantes de cancérogénicité chez l'animal de laboratoire et de preuves mécanistes solides. Le 4-chlorobenzotrifluorure a été classé dans la catégorie 2B « peut-être cancérogène pour l'Homme » sur la base de preuves de cancérogénicité qui se sont avérées suffisantes chez l'animal de laboratoire. Ce produit est utilisé comme solvant et diluant pour les encres, les peintures, les encres en poudre et les revêtements, ainsi que dans d'autres applications dans l'industrie automobile. C'est également un composant majeur des produits nettoyeurs, dégraissants, détachants et à base de mastic. Enfin, le 3-Chloropropene (allyl chloride) a été classé dans la catégorie 3 « agent inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'Homme », en raison des preuves limitées de cancérogénicité chez l'animal de laboratoire. Ce qui confirme la classification attribuée précédemment à cette substance chimique qui est utilisée presque exclusivement pour la production d'épichlorhydrine, un élément constitutif de base des résines époxydes et de la synthèse de glycérol. Elle est aussi une intermédiaire dans la synthèse de divers produits, notamment des pesticides, des produits pharmaceutiques, des adhésifs et des produits de soin personnel. Un résumé des évaluations a été publié dans The Lancet Oncology et les résultats seront publiés prochainement dans la monographie 125 « Some chemical intermediates and solvents ».

Article du Lancet Oncology

[Carcinogenicity of some industrial chemical intermediates and solvents](#)

(Il faut se créer un compte pour consulter l'article)

► **Gestion des substances dangereuses dans le cadre d'une économie circulaire**

Le gouvernement de la Finlande a publié une note d'orientation politique qui soulève les enjeux que représentent le maintien d'un équilibre entre l'optimisation de la récupération et le recyclage des déchets et la protection de la santé et de l'environnement dans le contexte d'une économie circulaire. Effectivement, les produits anciens peuvent contenir des substances dangereuses autorisées lors de la fabrication de ces produits, mais dont les effets néfastes sur la santé ont été constatés beaucoup plus tard. Une étude menée en Finlande dans le cadre du projet Safe and Sustainable Circular Economy (SIRKKU) a permis au gouvernement d'identifier les activités à risque, dont le recyclage des déchets de construction et de démolition, ainsi que des matériaux plastiques et composites. Également, trois groupes de substances dangereuses ont été ciblés : les ignifugeants bromés, les phtalates et les paraffines chlorées à chaîne courte. Une synthèse des principaux résultats du projet SIRKKU est présentée, ainsi que des recommandations relatives à la gestion des substances dangereuses dans le contexte d'une économie circulaire et dans le secteur de la construction plus particulièrement. Par ailleurs, la note d'orientation indique qu'il existe très peu d'informations publiées sur les substances dangereuses contenues dans les produits de construction à part l'amiante.

En savoir plus

[Policy Brief : Safe and sustainable circular economy](#)



► Lutte contre la fatigue chez les travailleurs canadiens

Une charge de travail physique et mental élevée, les longues heures de travail, ainsi que la perturbation du cycle circadien en raison des horaires de travail et du manque d'un sommeil réparateur se trouvent parmi les causes du niveau de fatigue sans précédent chez les travailleurs. Un rapport de l'Association canadienne de normalisation (CSA) présente une synthèse de la littérature permettant d'identifier les dispositions réglementaires et les meilleures pratiques en matière de gestion des risques liés à la fatigue au travail. Le document identifie aussi les pratiques prometteuses pour les lieux de travail canadiens et analyse les besoins d'une norme nationale pour contrer ce phénomène ou d'un cadre normatif pour certains aspects importants tels que la formation, les outils d'évaluation et les orientations générales.

En savoir plus

[Workplace Fatigue: Current Landscape and Future Considerations](#)

► Gestion de la sécurité des véhicules automatisés

Les véhicules dotés d'un système d'aide à la conduite font désormais partie du parc automobile de certaines entreprises. Or cette nouvelle technologie comporte de nouveaux risques qu'il faut identifier. C'est pourquoi l'organisme Centers for Disease Control and Prevention (CDC) des États-Unis a formulé des recommandations relatives à l'élaboration de politiques en matière de sécurité. Par ailleurs, le CDC suggère d'utiliser la norme *Z15.3 Management practices for the safe operation of partially and fully automated motor vehicles* qui décrit les pratiques de gestion pour une utilisation sécuritaire des véhicules à moteur totalement ou partiellement automatisés. Cette norme complète la norme *ANSI/ASSE Z15.1 Safe practices for motor vehicle operations* qui porte sur la gestion de la sécurité du parc automobile.

En savoir plus

[Preparing Your Fleet for Automated Vehicles](#)

Normes disponibles au centre de documentation

Management practices for the safe operation of partially and fully automated motor vehicles (ASSP:TR-Z15.3-2019). Cote : NO-005486

Safe practices for motor vehicle operations (ANSI/ASSE: Z15.1-2017). Cote : NO-003773

► Risques des fluides frigorigènes inflammables lors des interventions d'urgence

En 2016, par la signature de l'accord de Kigali, près de deux-cents pays se sont engagés à réduire la fabrication et l'utilisation des hydrofluorocarbures (HFC), un composé à base d'hydrogène, de carbone et de fluor présent dans les réfrigérateurs et les climatiseurs. Or, le nouveau type de réfrigérants comporte divers risques, notamment d'inflammabilité qu'il faut prévoir lors des interventions d'urgence. Dès lors, la Fire Protection Research Foundation, le centre de recherche de la National Fire Protection Association (NFPA) des États-Unis, a démarré un projet de recherche sur les réfrigérants inflammables. Ce projet vise à assurer la sécurité des pompiers et à réduire les risques de blessures par la diffusion des informations clés sur la technologie et ses dangers potentiels, ainsi que la mise en place des formations. Plus récemment, ce centre de recherche a publié un rapport qui fait état des connaissances scientifiques disponibles sur les fluides frigorigènes inflammables, leur utilisation actuelle et potentielle, le type d'environnements où ils se retrouvent et leurs risques. Le rapport a aussi identifié les lacunes dans les connaissances actuelles, notamment le fait que le personnel des services d'incendie ne connaît pas bien les risques associés aux nouveaux réfrigérants inflammables en raison du manque d'informations sur leur niveau de toxicité par rapport aux réfrigérants utilisés actuellement, puisque les normes relatives à la charge de ces substances sont en révision.

En savoir plus

[Transition in the Refrigeration Industry Will Have an Impact on Emergency Response](#)

Lire le rapport

[Flammable refrigerants firefighter training : Hazard assessment and demonstrative testing](#)



► Les filaments d'impression 3D à l'étude

Bien que de nombreuses études aient été menées pour évaluer les effets sur la santé des composés organiques volatils (COV) émis par les imprimantes 3D, aucune n'a examiné la façon dont ces émissions évoluent lorsque certains additifs sont ajoutés aux filaments des imprimantes. C'est pourquoi l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis et la Consumer Products Safety Commission (CPSC) ont amorcé l'étude des additifs pour les filaments des imprimantes 3D et leurs effets potentiels sur les émissions de COV. Les chercheurs se sont penchés sur la caractérisation des émissions provenant de filaments de nanotubes de carbone dans diverses conditions afin de simuler différents types de chauffage, de fusion et de formage des plastiques pouvant se produire lors de l'impression 3D. Ils ont constaté que les filaments contenant des nanotubes de carbone émettaient deux nouveaux gaz COV, ce qui pourrait présenter un risque d'inhalation pour les utilisateurs qui impriment plusieurs kilogrammes de ce matériau. Également, ils ont trouvé que l'augmentation de la température d'impression avait l'effet le plus significatif sur l'augmentation des émissions de COV, suivie d'une durée plus longue du chauffage du matériau. Enfin, l'étude a aussi révélé que les filaments de nanotubes de carbone pouvaient piéger certains gaz COV dans des particules du plastique imprimé.

En savoir plus

[Keeping up with 3D Printing: EPA Researchers Build on New Plastic Emissions Study](#)

► Sécurité des nanomatériaux dans l'industrie de la construction

En mai 2019, la Swedish National Platform for Nanosafety (SweNanoSafe) a organisé un atelier sur l'utilisation des nanomatériaux dans l'industrie de la construction. En effet, à la suite d'une étude commandée par la SweNanoSafe sur des initiatives nationales possibles destinées au développement et à l'utilisation sécuritaire des nanomatériaux dans les produits de construction tout au long de leur cycle de vie, il a été constaté le besoin d'examiner l'état des connaissances actuelles en la matière. La réunion, qui a rassemblé environ vingt-cinq représentants des autorités, des entreprises, des universités et des organisations intéressés par le sujet, a eu pour objectif de développer conjointement un rapport de situation faisant ressortir les obstacles, y compris les lacunes dans les connaissances, ainsi que les possibilités d'utilisation sans danger des nanomatériaux dans l'industrie de la construction. Le rapport présente les résultats de l'atelier, ainsi que les principaux résultats de l'étude menée par la SweNanoSafe. En outre, sur la base des discussions entamées en atelier, la SweNanoSafe a proposé quelques initiatives visant à accroître la sécurité dans ce domaine.

En savoir plus

[Nanomaterials in the construction industry : a life cycle perspective](#)

► Programmes de santé mentale au travail : avantages et retour sur investissement

Une étude menée par la compagnie Deloitte a estimé le rendement des investissements dans des programmes de santé mentale en milieu de travail au Canada et a identifié les défis et les facteurs de succès de tels programmes. L'étude s'est basée sur des données historiques d'investissement et d'épargne à différentes étapes du développement des programmes de santé mentale dans sept sociétés canadiennes, ainsi que des entrevues menées auprès des experts et des dirigeants. Les résultats ont montré que le retour sur investissement médian annuel de ces programmes était de 1,62 \$ parmi les entreprises qui ont fourni des données d'un minimum de trois ans. Alors que les entreprises, dont les programmes étaient en place depuis trois ans ou plus, ont affiché un retour sur investissement médian annuel de 2,18 \$. L'étude conclut que les meilleurs rendements sont générés lorsque les programmes arrivent à maturité et qu'un retour sur investissement positif peut prendre trois ans ou plus.

En savoir plus

[The ROI in workplace mental health programs: Good for people, good for business](#)



► Engagement de l'Union européenne pour contrer le cancer professionnel

Chaque année en Europe, environ 120 000 travailleurs développent un cancer professionnel et 80 000 en décèdent. Le cancer professionnel représente ainsi la cause de plus de la moitié des décès liés aux conditions de travail. En mai 2016 à Amsterdam, les États membres de l'Union européenne, la Commission européenne, l'Agence européenne pour la santé et la sécurité au travail et d'autres partenaires sociaux se sont engagés à mettre en œuvre des actions volontaires pour prévenir les cancers liés au travail. En effet, c'était le début du programme « Feuille de route de l'Union européenne sur les substances cancérigènes » qui avait pour objectif de sensibiliser les milieux de travail aux risques d'exposition aux substances cancérigènes. Le programme, qui a été renouvelé chaque année depuis 2016, vient d'être prolongé jusqu'à la fin 2020. Les activités menées dans le cadre du programme visent à fournir aux employeurs des informations sur les méthodes d'évaluation et de gestion des risques, à sensibiliser les entreprises aux risques d'exposition aux agents cancérigènes et à favoriser l'échange de bonnes pratiques dans ce domaine.

En savoir plus

[Prolongation de la feuille de route sur les substances cancérigènes](#)

► Le Canada intègre une perspective de genre au processus de normalisation

En 2018, le Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) a recommandé aux États membres d'encourager les organismes nationaux de normalisation relevant de leur compétence à signer la Déclaration sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre. Cette déclaration vise à améliorer l'équilibre entre les sexes dans l'élaboration des normes, ainsi qu'à veiller que leur contenu prenne en considération des questions de genre. Pour tenir ses engagements à cette déclaration, le Conseil canadien des normes (CCN) a récemment dévoilé une stratégie et un plan de travail pluriannuel qui détaille ses démarches vers un système normatif adapté aux genres.

En savoir plus

[Une stratégie canadienne qui vise l'égalité femmes-hommes](#)

Lois et règlements

► L'EPA encadre les nouvelles utilisations des nanomatériaux de carbone

En vertu de la Toxic Substances Control Act (TSCA), l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis a adopté une réglementation sur les nouvelles utilisations de vingt-deux substances chimiques, dont les nanomatériaux de carbone (générique) (PMN P-10-366). Cette nouvelle réglementation, qui entrera en vigueur en janvier 2020, précise qu'une nouvelle utilisation de ces substances dans un processus de fabrication, y compris l'importation, ou de transformation devra être notifiée à l'EPA au moins quatre-vingt-dix jours avant le début de ces activités.

[Federal Register - Significant New Use Rules on Certain Chemical Substances \(18-1\)](#)

► La Californie adopte des mesures pour la protection contre l'exposition au plomb

Une nouvelle loi adoptée par l'État de la Californie dispose qu'un niveau élevé de plomb dans le sang constitue une violation grave des dispositions légales de santé au travail. Effectivement, un niveau de plomb égal ou supérieur à 20 microgrammes par décilitre de sang, chez un travailleur, devra être signalé à la Division of Occupational Safety and Health au cours des cinq jours suivants la réception du rapport de laboratoire. Dans ce cas, l'employeur sera soumis à une enquête et les amendes imposées seront divulguées publiquement sur une base annuelle.

[AB-35 Worker safety: blood lead levels: reporting](#)



► Ontario : nouvelles exigences en matière de protection respiratoire

Le gouvernement de l'Ontario a adopté de nouvelles dispositions sur la protection respiratoire qui entreront en vigueur le 1er janvier 2020. Ces dispositions prévoient des modifications aux règlements 833 des R.R.O. de 1990 et 490/09 *Substances désignées* afin de regrouper les multiples aspects de la protection respiratoire dans un ensemble d'exigences mises à jour qui s'appliquent à toutes les substances en suspension dans l'air. Les amendements portent, entre autres, sur l'utilisation d'une formule uniforme de calcul des niveaux d'exposition des travailleurs pour toutes les substances, l'application d'une nouvelle méthode de calcul des niveaux d'exposition pour les travailleurs postés, l'introduction d'une nouvelle hiérarchie des mesures de prévention des risques comportant de nouvelles exigences relatives à la substitution des substances dangereuses, la surveillance médicale, ainsi que les appareils de protection respiratoire, y compris le programme de prévention et la formation.

(OHS Insider, November 2019, p. 1-3)

[Règl. de l'Ont. 185/19 Contrôle de l'exposition à des agents biologiques ou chimiques](#)

[Règl. de l'Ont. 490/09 Substances désignées](#)

Normes

► Norme sur les gants résistants aux chocs

La norme *ANSI/ISEA 138-2019 American National Standard for Performance and Classification for Impact-Resistant Gloves*, publiée en février 2019, établit les exigences en matière d'essais, de classification et d'étiquetage des gants offrant une protection du dos de la main contre les chocs. L'International Safety Equipment Association (ISEA) a récemment produit un rapport qui explique l'ampleur du problème de lésions aux mains aux États-Unis, les facteurs qui contribuent à ces lésions et le rôle important de cette norme dans la prévention des risques.

[ISEA Whitepaper : Selecting the Best Impact-Resistant Hand Protection](#)

► Nouvelle norme sur la sécurité des drones

L'International Organization for Standardization (ISO) a annoncé la publication de la norme *ISO 21384-3 Unmanned aircraft systems – Part 3: Operational procedures*. Cette norme s'applique à tous les aéronefs sans pilote commerciaux, quelle que soit leur taille, leur catégorie, leur application ou leur emplacement. Elle présente les meilleures pratiques internationales pour l'utilisation en toute sécurité de cette technologie.

En savoir plus

[Drone market set to take off with new ISO standard](#)

► Nouvelle norme sur l'incapacité de travail liée au trouble de stress post-traumatique

L'Association canadienne de normalisation (CSA) a soumis à une consultation publique le projet de norme *CSA Z1011.1 Workplace Disability Management System*. Cette nouvelle norme portera sur les exigences relatives à la gestion de l'incapacité de travail en raison des lésions liées au trouble de stress post-traumatique (TSPT) chez les travailleurs des services paramédicaux. La publication de la norme est prévue pour le printemps 2020.

Source

[Conseil canadien des normes](#)

Pour connaître les dernières normes acquises par le Centre de documentation, consultez notre liste [ici](#).



À lire dans nos périodiques

► Industrie 4.0 : répercussions sur la santé et la sécurité au travail

Cet article a pour objet la présentation des défis et des enjeux dans un monde du travail en pleine mutation induite par la quatrième révolution industrielle.

Article

Jeehee Min et al. [The Fourth Industrial Revolution and Its Impact on Occupational Health and Safety, Worker's Compensation and Labor Conditions](#). *Safety and Health at Work*, 2019.

(Article disponible gratuitement sur Internet)

► Interventions pour améliorer la santé mentale au travail

Cet article fait le point sur la surveillance des risques psychosociaux en France. À partir d'une revue de littérature, les auteurs recensent aussi les interventions qui pourraient s'avérer efficaces pour améliorer la santé mentale des travailleurs aux trois niveaux : primaire, secondaire et tertiaire.

Article

Kovess-Masfety, V., Saunder, L. et Mellor, N. [Améliorer la santé mentale et le bien-être des salariés : quelles sont les interventions qui marchent ?](#) *Archives des Maladies Professionnelles et de l'Environnement*, novembre 2019.

► La formation, outil de prévention de l'exposition à des contaminants à la maison

Les travailleurs peuvent accidentellement transporter à la maison des contaminants qui sont présents sur leurs vêtements ou leur corps. Cet article a évalué l'efficacité et l'acceptabilité d'une formation visant la sensibilisation des stagiaires aux conditions de travail dangereuses et aux mesures d'hygiène pouvant être prises afin de prévenir l'exposition familiale à des contaminants.

Article

Ceballos, D. et al. [One-Hour Pilot Training to Prevent Workers From Taking Home Workplace Contaminants](#). *New Solutions : A Journal of Environmental and Occupational Health Policy*, 2019.

Publications et sites Internet

► Prévention des risques liés à l'exposition aux fumées de soudage

En 2018, le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a classé les fumées de soudage comme cancérigènes pour l'homme. Auparavant, le risque de cancer du poumon était associé au soudage de l'acier inoxydable, contrairement à l'acier doux beaucoup plus utilisé. En 2019, le Health and Safety Executive (HSE) du Royaume-Uni a demandé à un comité d'experts d'évaluer les données présentées par le CIRC. Ce comité a confirmé la décision du CIRC et a conclu qu'il n'est pas possible d'identifier spécifiquement des procédés ou des métaux de base qui augmenteraient le risque de développer un cancer. En conséquence, le HSE a émis une alerte afin de prévenir les employeurs des changements dans les attentes en matière d'inspection. Dernièrement, le HSE a publié une mise à jour des directives sur les mesures de prévention des risques liés à l'exposition aux fumées de soudage. Ces documents sont disponibles sur un nouveau site Web consacré au soudage.

Source

[BOHS welcomes new HSE guidance as Society wins European recognition for its Welding Fume Control Selector Tool Change in Enforcement Expectations for Mild Steel Welding Fume Task specific COSHH guidance for welding, cutting and allied jobs](#)



► Comprendre le phénomène de la charge de travail

L'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur "Administration provinciale" (APSSAP) a publié sur son site Web un article qui porte sur la charge de travail. Il définit la notion de charge de travail et propose des actions de prévention.

[Tour d'horizon en cinq questions sur la charge de travail](#)

► Élaboration des rapports sur l'environnement du travail

Les normes de rapport sont les exigences en matière de communication cohérente des informations organisationnelles quantitatives et qualitatives dans un cadre de référence permettant une comparaison entre différentes organisations. L'Association canadienne de normalisation (CSA) a mené une étude ayant pour but d'explorer les besoins d'une norme sur les rapports portant sur l'environnement du travail. Plus précisément, cette étude apporte une définition du terme environnement du travail, basée sur une revue de la littérature scientifique, et identifie ses caractéristiques principales, ainsi que les outils d'évaluation existants.

(Workplace Environment Health & Safety Reporter, vol. 25, no 10, October 2019, p. 4752)

[Exploring the Need for a Work Environment Reporting Standard](#)

► Gestion des horaires du travail posté pour protéger la santé des travailleurs

En se basant sur des données issues de différentes études, un article publié sur le site de santé au travail en Suisse, AtouSanté, offre des recommandations sur l'alternance des quarts de jour, de soir et de nuit pour le travail posté. L'article présente aussi les approches préconisées dans d'autres pays comme la France, le Canada, l'Angleterre et les États-Unis.

[Travail en équipes : sens de rotation](#)

► Boîte à outils pour la prévention des risques musculosquelettiques

Une nouvelle boîte à outils sur les troubles musculosquelettiques (TMS) est disponible sur le site Web Napo qui offre une série de films d'animation où les personnages sont confrontés à des problèmes de sécurité au travail. La boîte à outils « Comprendre les troubles musculosquelettiques » propose quatorze activités permettant d'animer des discussions sur la prévention des risques à l'aide des films disponibles.

[Comprendre les TMS avec Napo](#)

► Prévenir l'exposition professionnelle accidentelle au fentanyl et ses analogues

L'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) a publié une synthèse des connaissances des risques d'exposition accidentelle au fentanyl et ses analogues chez les premiers intervenants, ainsi que des recommandations pour prévenir une telle exposition. Le document traite aussi des expositions secondaires potentielles aux opioïdes dans certaines situations de travail et met en évidence les lacunes dans les informations disponibles sur les mesures de prévention de l'exposition professionnelle accidentelle à ces substances.

[Prévention de l'exposition professionnelle accidentelle au fentanyl et ses analogues chez les intervenants de première ligne](#)

► Prévention des risques liés aux nanomatériaux sur les chantiers de construction

Les nanomatériaux sont de plus en plus utilisés dans le secteur de la construction. Lorsque les travailleurs sont exposés à des poussières contenant des nanomatériaux, il s'avère nécessaire de prévenir les atteintes potentielles à leur santé. C'est pourquoi, le Center for Construction Research and Training (CPWR) a publié trois fiches destinées à l'animation des discussions sur ce sujet dans les chantiers de construction.

[Identifying Nano-Enabled Construction Materials](#)

[Introduction: Nano-Enabled Construction Materials](#)

[Prevent Exposure: Nano-Enabled Construction Materials](#)



► **Mieux comprendre le nanomonde**

L'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) de la France a publié un dossier sur la nanotechnologie et les nanomatériaux. L'objectif est de clarifier la terminologie utilisée dans ce domaine, ainsi que d'expliquer leurs applications par secteurs d'activité.

[Nanomatériaux, nanoparticules](#)

Pour connaître les livres, les rapports techniques et scientifiques et les vidéos acquis dans les dernières semaines par le Centre de documentation, consultez notre [liste ici](#).